

* Radhia, née le 8 mars 1991 à Debila (wilaya d'El Oued), acte de naissance n° 405.

* Mebarka, née le 26 juin 1988 à Debila (wilaya d'El Oued), acte de naissance n° 1041.

* Smail, né le 15 août 1986 à Debila (wilaya d'El Oued), acte de naissance n° 1110, qui s'appelleront désormais : Ghrissi Mohammed, Ghrissi Radhia, Ghrissi Mebarka, Ghrissi Smail.

Gherd Aïcha, née le 29 février 1984 à Debila (wilaya d'El Oued), acte de naissance n° 605, qui s'appellera désormais : Ghrissi Aïcha.

Guerd Yamina, née le 28 novembre 1955 à Guemar (wilaya d'El Oued) acte de naissance n° 2413, qui s'appellera désormais : Ghrissi Yamina.

Guerd Youcef né le 30 octobre 1972 à Reguiba (wilaya d'El Oued), acte de naissance n° 461, qui s'appellera désormais : Ghrissi Youcef.

Guerd Amel, née le 21 février 1977 à Ouargla (wilaya de Ouargla), acte de naissance n° 405 et acte de mariage n° 44 dressé le 9 mai 1994 à Hassi Khelifa (wilaya d'El Oued), qui s'appellera désormais Ghrissi Amel.

Guerd Hakima, née le 21 novembre 1979 à Ouargla (wilaya de Ouargla), acte de naissance 2641, qui s'appellera désormais : Ghrissi Hakima.

Guerd Khelifa, né le 20 septembre 1981 à Ouargla (wilaya de Ouargla), acte de naissance n° 2272 qui s'appellera désormais : Grissi Khelifa.

El Miet Salha, née le 5 août 1955 à Ghardaïa (wilaya de Ghardaïa), acte de naissance n° 435 et acte de mariage n° 267 dressé le 1er septembre 1971 à Ghardaïa (wilaya de Ghardaïa), qui s'appellera désormais : Mosbah Salha.

El Miet Zohra, née le 21 mai 1964 à Ghardaïa (wilaya de Ghardaïa), acte de naissance n° 522 et acte de mariage n° 275 dressé le 11 juin 1996 à Ghardaïa (wilaya de Ghardaïa), qui s'appellera désormais : Mosbah Zohra.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 71-157 du 3 juin 1971, susvisé la mention en marge des actes de l'état civil des concernés par les nouveaux noms conférés par le présent décret sera requise par le Procureur de la République.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger le 25 Chaâbane 1425 correspondant au 10 octobre 2004.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.



Décrets présidentiels du Aouel Rajab 1425 correspondant au 17 août 2004 mettant fin aux fonctions de walis.

Par décret présidentiel du Aouel Rajab 1425 correspondant au 17 août 2004, il est mis fin aux fonctions de wali de la wilaya d'Alger, exercées par M. Abdelmalek Nourani, sur sa demande.

Par décret présidentiel du Aouel Rajab 1425 correspondant au 17 août 2004, il est mis fin aux fonctions de walis aux wilayas suivantes, exercées par Mme et MM. :

- Mohamed Salah Manaa, à la wilaya de Biskra ;
 - Ahmed Touhami Hammou, à la wilaya de Béchar ;
 - Larbi Merzoug, à la wilaya de Tébessa ;
 - Zoubeir Bensebbane, à la wilaya de Tlemcen ;
 - Mohamed Kebir Addou, à la wilaya de Djelfa ;
 - Abderrahmane Zemmouri, à la wilaya de Jijel ;
 - Abdelouahab Nouri, à la wilaya de Sétif ;
 - Saâd Agoudjil, à la wilaya de Saïda ;
 - Djamel Eddine Salhi, à la wilaya de Skikda ;
 - Brahim Bengayou, à la wilaya de Sidi Bel Abbès ;
 - Tahar Melizi, à la wilaya de Annaba ;
 - Mokhtar Bentabet, à la wilaya de Guelma ;
 - Nouredine Harfouche, à la wilaya de Médéa ;
 - Abdelkader Zoukh, à la wilaya de Mostaganem ;
 - Belkacem Hamdi, à la wilaya de M'Sila ;
 - Abderrahmane Kadid, à la wilaya de Mascara ;
 - Mostefa Kouadri Mostefai, à la wilaya d'Oran ;
 - Djelloul Boukarabila, à la wilaya d'El Bayadh ;
 - Mohamed El Kebir Rafaa, à la wilaya d'Illizi ;
 - Nouredine Bedoui, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj ;
 - Mokhtar Atmani, à la wilaya de Tissemsilt ;
 - Brahim Boukherrouba, à la wilaya de Souk Ahras ;
 - Nouria Yamina Zerhouni, à la wilaya de Tipaza ;
 - Mokhtar Tahidousti, à la wilaya de Mila ;
 - Ahmed Adli, à la wilaya de Aïn Defla ;
 - Miloud Tahri, à la wilaya de Relizane ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.



Décret présidentiel du Aouel Rajab 1425 correspondant au 17 août 2004 mettant fin aux fonctions de walis délégués auprès du wali de la wilaya d'Alger.

Par décret présidentiel du Aouel Rajab 1425 correspondant au 17 août 2004, il est mis fin aux fonctions de walis délégués auprès du wali de la wilaya d'Alger, exercées par Mme et MM. :

- Mohamed Miroud, à Sidi M'Hamed ;
 - Djamilia Ammar Mouhoub, à Bouzaréah ;
 - Abdelkader Kadi, à Bab El Oued ;
 - Ahmed Maabed, à Hussein Dey ;
 - Mahmoud Djemaa, à Dar El Beida ;
 - Mohamed Ziani, à Zéralda ;
 - Abdellah Benmansour, à Chéraga ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.